

Zeitschrift: Bulletin généalogique vaudois

Herausgeber: Cercle vaudois de généalogie

Band: 14 (2001)

Artikel: Les Meylan du Télégraphe : le Brassus

Autor: Rochat, Loïc

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Meylan du Télégraphe Le Brassus

Les défricheurs du Chenit

La famille Meylan, citée au Lieu dès 1370 est l'une des plus anciennes familles de la Vallée de Joux. Tout en haut de l'arbre généalogique de ces Combiers, nous trouvons quatre Meylan entre lesquels il ne nous a pas été possible d'établir un lien de parenté : *Nicod Meylan* en 1382, *Hugonet Meylan* en 1393, *Johannes Meylan* en 1430 et *Johannes Meylan* en 1458 ; ce dernier semblerait être le père d'une nombreuse famille. Les descendants de ces Meylan furent les principaux colons et défricheurs de ce qui devint, grâce au fruit de leur labeur, la commune du Chenit en 1637. Ils fondèrent les hameaux de *Chez Meylan*, *Chez-les-Meylan* et *Le Crêt Meylan*.

Au Brassus, la famille de *Pierre Meylan dit L'Ancien* (vers 1660-vers 1723) fils de *David* s'adonne, avec talent, à la petite métallurgie et donne naissance à la branche des Meylan du Brassus. Dans cet article, nous traitons uniquement des six dernières générations de cette famille et laissons de côté volontairement la période allant du XVI^e au milieu du XIX^e siècle déjà traitée avec grande précision par Mme D. Bovay dans son ouvrage sur les familles du Chenit.

Les télégraphistes

En 1831, au village du Brassus, deux fils de *Jaques Louis Meylan* (1767-1814), arrière-petit-fils de *Pierre Meylan dit L'Ancien*, achèvent la construction de leurs deux nouvelles maisons contiguës, sur une parcelle qui appartient à leur famille depuis bien avant la fin du XVIII^e siècle. *Auguste Samuel Meylan* (1800-1845) bâtit de Bise et *Jaques Louis Henri Meylan* (1789-ap.1885) bâtit de Vent ; leurs maisons sont presque identiques d'intérieur et d'extérieur. Seule leur orientation les différencie. En effet, la partie d'*Auguste Samuel* est tournée de 180° par rapport à celle de son frère. Nous y trouvons dans l'une comme dans l'autre des écuries, granges à paille, caves et galetas. Ces deux maisons

sont de première vocation agricole mais abritent aussi un atelier d'horloger. Les deux frères héritèrent de la prospérité de leurs ancêtres dont les talents de gestionnaires⁴⁰ en ont fait des notables de la Vallée de Joux aux XVI^e et XVII^e siècles. Parmi les vingt-six possessions héritées lors de la succession de leur père *Jaques Louis Meylan (1767-1814)* citons les plus connues dans la région, soit 1'128 toises de prés au lieu-dit *Les Ordons* (à la sortie du village direction *Le Campe*), la montagne dite de “*La Meylande-Dessous*” petit chalet d’alpage, forêts et pâturages acquis en 1707 par l’ancêtre *Pierre Meylan I dit L’Ancien (v.1660-v.1743)* se trouvant sur *Le Brassus* et sous *Le Mollard des Aubert* ainsi que celle dite de “*La Meylande-Dessus*”, grand chalet d’alpage et pâturages en direction du *Col du Marchairuz* acquis en 1741 par *Pierre Meylan II dit le Jeune (1699-1777)* et ses frères.



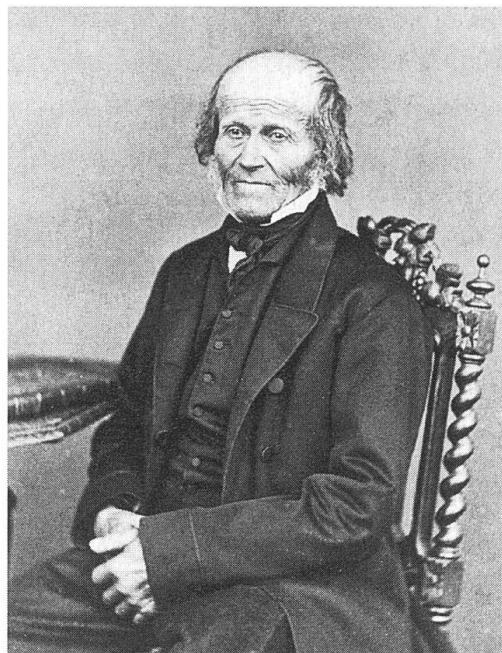
*Le Brassus, maisons des frères Jaques Louis Henri et Auguste Samuel Meylan.
Gravure par Wegelin , datant d'avant 1837*

⁴⁰ Mémoire de Licence présenté par Danika Bovay en octobre 1998 : "Entre tradition et modernité : trois familles de la commune du Chenit face aux mutations de l'économie combière aux XVIII^e siècle", Chap. 3, pages 25 à 57 (ACV : VB 1527 g-v : 140*17)

L'oncle *Auguste Samuel Meylan* décéda sans descendance en 1845 et sa maison fut vendue à *David Samuel Meylan* (1787-1861) marié à *Louise Henriette Aubert* (1797-1877), sans parenté proche.

Jaques Louis Henri Meylan eut quatre enfants de son mariage avec *Angélique Aubert*. *Gustave Henri* (1819-1860), *Charles Constant Meylan* (1821-1896), *Isaline Delphine* (1823-?) et *François Marius* (1825-1825). Finalement, il ne resta plus que *Charles Constant Meylan*, le deuxième fils comme héritier⁴¹ au décès de son père.

Le 12 avril 1860, *Charles Constant*, en installant le télégraphe dans la poste déjà existante au rez-de-chaussée de sa maison devint le premier télégraphiste de la famille et un personnage important du village du Brassus, car il détenait un nouveau moyen, plus rapide, de communication avec l'extérieur. Dans la vie de son village, il fut aussi assesseur de Paix, fit partie de l'Union Chorale et de la Société de Musique .



Les Meylan-Meylan succèdent aux Meylan-Meylan

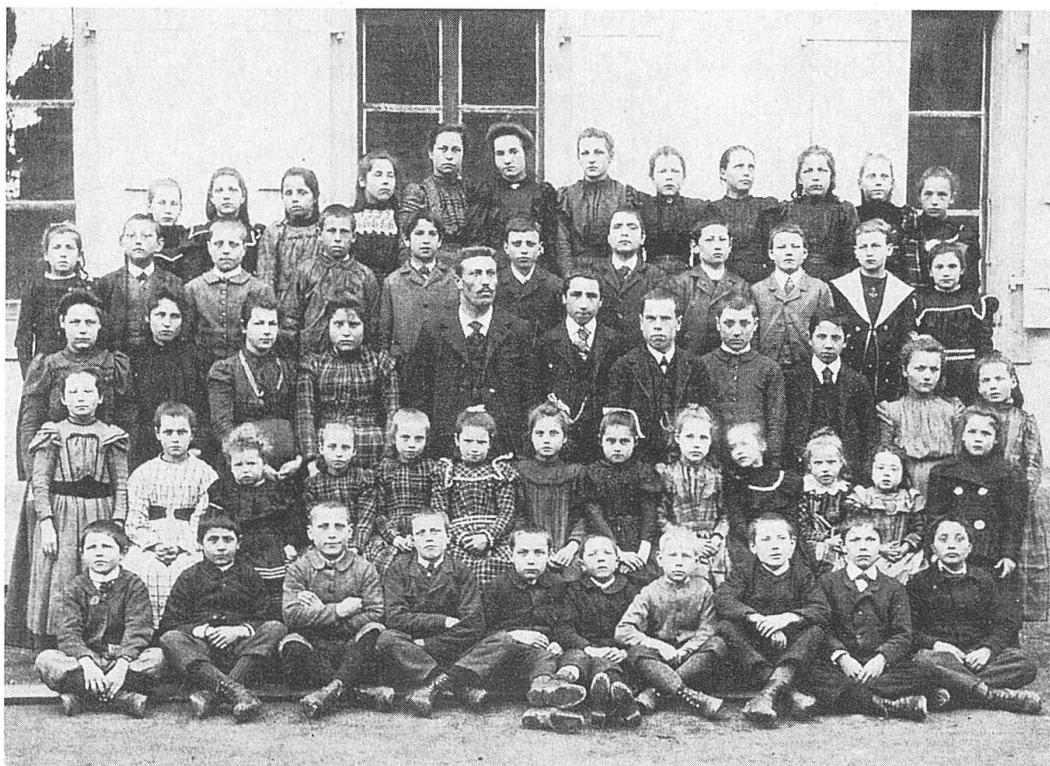
Charles Constant Meylan et son épouse *Elise Fanny née Meylan* eurent deux garçons et trois filles dont deux jumelles. Les deux garçons ne laissèrent aucune postérité. A cette génération la branche des Meylan du télégraphe, aurait dû disparaître. Ceci n'arriva pas grâce au mariage de l'une des jumelles *Louise Méry Meylan* (1849-1889) avec *François Lucien Meylan* (1851-1892) fils de *David François* (1823-1895) dit "Le gros François" ou encore "Le Tappe". Ce mariage conserva le nom *Meylan* pendant encore trois générations dans la maison. *François Lucien Meylan* tenait la scierie de "Chez Jacot" sur les rives de L'Orbe au Brassus, où il habitait avec son épouse et ses enfants.

⁴¹ ACV : P Auguste Piguet 571 (partage et héritage...), le 20.08.1838

A la suite du grand-père Charles Constant, sa troisième fille Marie Amélie (1851-1936) reprit la responsabilité du télégraphe.

Cinq garçons sont nés de l'union entre Louise Méry Meylan (1849-1889) et François Lucien Meylan (1851-1892). Seuls les deux aînés ont vécu. Orphelins à 14 et 12 ans, Charles Lucien Meylan (1878-1962) et son frère Edouard Eugène Meylan (1880-1927) terminèrent leur éducation tantôt chez leur grand-père Charles Constant, tantôt chez leur oncle Louis Henri Meylan (1868-1935).

Une fois adulte, Charles Lucien Meylan (1878-1962) descendit à Lausanne où, après avoir suivi l'Ecole normale, il devint instituteur et commença sa carrière en 1900 au collège de Ballens.



Classe d'école de M. Charles Meylan, à Ballens en 1900

Non loin de là, dans le village de Mollens, la toute nouvelle institutrice Jeanne Henriette von Auw (1880-1950) fille d'Henri von Auw⁴², poêlier à Morges allait devenir sa femme. Après leur mariage, ils

⁴² "Les von AUW de Morges", in Bulletin généalogique vaudois 2000, pages 83 à 91

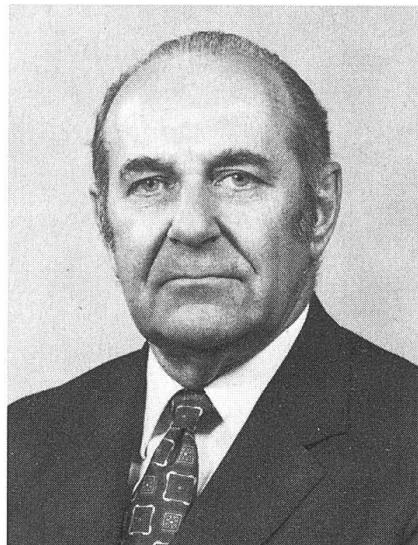
s'installèrent au collège de Colombier s/Morges où ils enseignèrent côté à côté pendant près de quarante ans. De cette union naquirent deux fils, Charles Henri Lucien Meylan (1905-1985) et Edouard Jean Meylan (1911-1995). Charles Lucien Meylan fonctionnait comme chantre à l'église et dirigeait la chorale de Colombier s/Morges.

Edouard Eugène Meylan (1880-1927) apprit tout d'abord le métier de pierriste avant de reprendre à son tour le télégraphe de sa tante Marie Amélie. Il épousa Julie Clémentine Piguet (1883-1963) dont il n'eut pas d'enfant. Il fut le troisième télégraphiste de la famille, jouait de la clarinette et présida de 1905 à 1920 l'Union instrumentale du Brassus. Il fut municipal de la commune du Chenit de 1920 à 1927. Un peu plus tard dans cette même année, lors d'une fête sur La Côte, il décéda subitement d'une péritonite. Son épouse reprit le bureau du télégraphe avant que celui-ci ne soit déplacé dans les locaux de la poste du Brassus (Place de La Lande).

Charles Henri Lucien Meylan (1905-1985), fils de Charles Lucien (1878-1962), devint, comme son père, instituteur. Il fit la connaissance de sa future femme, Suzanne Antoinette Elisa Gétaz (1905-1981) à l'Ecole normale. En 1927, tous deux s'installèrent au collège de Montpreveyres où ils enseignèrent jusqu'en 1965. Charles Henri Lucien Meylan dirigeait le Chœur mixte de Montpreveyres (la voix du Haut Jorat) dont il était un des fondateurs et chantait aussi à La Chorale de Lausanne. Il fut Président du Conseil Général de sa commune, Greffier de la Justice de Paix du Cercle de Mézières, membre du comité de la Société Pédagogique Vaudoise (SPV), Caissier de la Société Vaudoise et Romande de Secours Mutuel (SVRSM) ainsi que de la paroisse de Montpreveyres et Corcelles-le-Jorat, inspecteur des ruchers, membres des abbayes de Montpreveyres-Les Cullayes, de Mézières et de Morges. Adjudant sous-officier (porte-drapeau du Bat ter 125) de milice, Charles Henri Lucien Meylan avait été mobilisé dès le 02.09.1939 avant de revenir enseigner à Montpreveyres.

Edouard Jean Meylan (1911-1995), fils de Charles Lucien (1878-1962), devint notaire en 1935 à Chavannes-près-Renens où il reprit l'étude du notaire Ruedi. Il épousa, en 1939, Françoise Hélène Calandra (1910-

2000) originaire de Lesa en Italie. Personnalité publique⁴³, il fut député radical au Grand Conseil de 1966 à 1978, Président du Parti radical de Chavannes, puis du Cercle de l'Arrondissement d'Ecublens, Greffier de paix de 1944 à 1957, Juge cantonal suppléant de 1958 à 1978, conseiller communal de 1937 à 1977, membre de la Société académique vaudoise et de la Ligue suisse du patrimoine national. Nostalgique de son village natal, il retourna habiter à Colombier s/Morges de 1976 à 1993.



Quatre instituteurs dans une famille, ce n'est pas assez! *Claudine Porchet-Meylan* (1931), fille de *Charles Henri Lucien Meylan* ainsi que *Françoise Rochat-Meylan* (1940), *Huguette Fournier-Meylan* (1942), filles d'*Edouard Jean Meylan* sont devenues tour à tour institutrices dans le canton. Signalons également, *Jean Eric Meylan*⁴⁴ (1941), fils de *Charles Henri Lucien*, docteur ès sciences politiques, délégués aux études socio-économiques de la Ville de Lausanne, secrétaire général des communes et régions d'Europe. Il est l'auteur et co-auteur de nombreux articles et ouvrages⁴⁵ sur les institutions et la vie politique en Suisse, particulièrement les communes et la propagande électorale.

Aujourd'hui, au télégraphe ou "L'Ancien télégraphe" comme on aime à le nommer au village, des descendants de l'ancêtre constructeur *Jaques*

⁴³ "NOTUM du Canton de Vaud, 1980", page 117 "Edouard Meylan" (ACV : VB 570 a0-v).

⁴⁴ "NOTUM du Canton de Vaud, 1980", page 117 "Jean Meylan" (ACV : VB 570 a0-v)

⁴⁵ "Aspects de la vie politique à Lausanne, 1982-1984", (ACV : VA 217/1-2 j-v)

"Aux urnes citoyens ! 75 ans de votations fédérales par l'affiche, 1977" (ACV : VA 70 j5-V3).

"Changement social et pouvoir politique dans une commune vaudoise au XXe siècle, 1973" (ACV : La 41)

"Communes suisses et autonomies communales, 1972" (ACV : VA 1541, 1-V3).

Louis Henri Meylan (1789-ap.1885) vivent toujours. En effet, les trois filles d'Edouard Jean Meylan y ont chacune un appartement. Nous n'y rencontrons plus de porteur du nom "Meylan" mais des "Rochat", "Fournier" ou "Bichsel".

* * *

Le légionnaire et les faiseurs d'étampes

(Il s'agit ici d'une branche cousine par alliance, due au mariage de Louise Méry Meylan avec François Lucien Meylan)

Maurice Henri Meylan (né en 1917), neveu de François Lucien Meylan (1851-1892) eut une destinée militaire tout à fait particulière, dont voici quelques éléments.

Un jour du mois d'octobre 1936, alors qu'il n'avait que 19 ans, il aperçut, placardée sur un mur du poste de gendarmerie du village des *Rousses* (en France voisine) une affiche disant ceci :

Engagez-vous dans les armées métropolitaines ou dans la légion étrangère! Renseignement, ici.

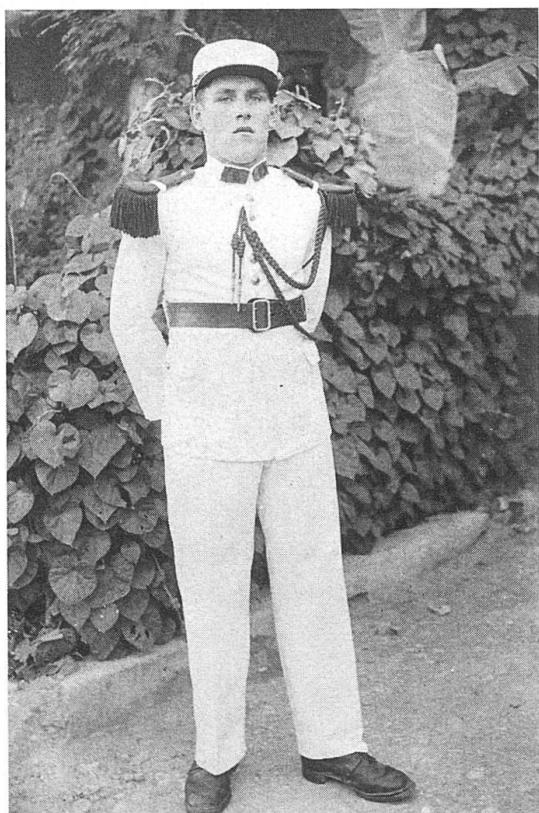
C'est à l'intendance militaire de Lons-le-Saunier que le gendarme qui le renseigna lui dit d'aller pour l'inscription. Une fois la feuille à signer devant les yeux, il apprit qu'il ne fallait pas être âgé de moins de vingt ans. Décidé coûte que coûte à partir et bien trop fier pour reculer à cause d'un détail, il y inscrivit "20 ans" et signa. On lui indiqua le train pour Toules où les nouvelles recrues étaient regroupées en caserne. Jusque là, tout semblait bien aller pour Maurice Henri Meylan mais arrivant à la gare de *Toules*, changement de décor et surtout d'ambiance. Une fois aux mains des sergents légionnaires au comportement de gladiateurs, le retour était impossible. Les cheveux entièrement rasés, il dut se présenter à plusieurs visites dont une particulièrement significative, celle du capitaine, où d'entrée celui-ci lui demanda : « Alors...Combien de jours de tôle ? ». Or Maurice Henri Meylan était un des rares engagés volontaires ne fuyant pas la justice. Il était donc entouré de dizaines de repris de justice et autres condamnés.

Après un passage transitoire à Marseille, il débarqua en Algérie à Sidi-

Bel-Abès d'où il partit pour Saïda, centre d'instruction de la Légion étrangère. Dès son instruction de base (6 mois) terminée, il fut incorporé dans le 2ème Bataillon du 3ème Régiment d'infanterie de la Légion étrangère comme voltigeur (fusilier). Il fut promu caporal en août 1938 puis sergent le 1er septembre 1939 soit six jours avant la déclaration de la guerre. Il s'engagea dans les Corps francs (Groupe commando de la Légion) et exécuta des missions des plus périlleuses où il risqua sa vie sous le feu de l'ennemi.

Pour une mission de reconnaissance en Alsace, il fut chef d'un groupe de douze hommes sortis des prisons de Fraîne et Claireveaux (Haute-Marne) et d'un bagnard depuis douze ans à Cayenne...

Il combattit dans une compagnie de mitrailleurs à la bataille de Biervic (Norvège) le 13 mai 1940. Puis le 28 mai 1940, il partit avec deux-cent quarante autres légionnaires à l'assaut de la côte n° 457, celle de Narvic.⁴⁶ Seuls trente-neuf d'entre-eux en revinrent vivants. Quelques



⁴⁶ "NARVIC" : Dictionnaire encyclopédique "Quillet", page 3789, volume L-O.

semaines après ce massacre, il reçut la croix de guerre ainsi que la croix du combattant volontaire des mains du Lieutenant colonel *Magrain-Verneret* (futur général Monclard) à Liverpool. De retour en Algérie, il fut libéré à Fès le 6 juillet 1941 avec certificat de bonne conduite signé par le Colonel Lalés.

De retour à La Vallée, *Maurice Henri Meylan* épousa *Alice Lucy Aubert* qui lui donna quatre enfants (trois fils, une fille).



En 1972, *Pierre et Achille Meylan*, fils de *Maurice Henri*, tous deux faiseurs d'étampes, s'associent et se mettent à leur compte. Dans une ancienne étable servant de garage à leur père, ils fondent l'entreprise MEYLAN Frères. Dynamiques et motivés, ils s'investissent dans un nouveau procédé de fabrication : l'électro-érosion dont il deviennent très vite les spécialistes. Maîtres de leur nouvelle technique, ils sont de plus en plus amenés à travailler pour l'aéronautique et bientôt l'aérospatiale. En 1976, ils deviennent membre ASIA (Association Suisse de l'industrie aéronautique) ce qui leur assure du travail et leur permet d'élaborer des projets.

A la suite suite d'un incendie en 1991, Pierre et Achille Meylan, durent reconstruire leur usine. Cette fois-ci ce fut avec un maximum de modernisme et sur une superficie de 12'000 m². Avec leurs vingt-cinq employés, ils sont aujourd'hui les spécialistes du découpage de pièces micro-mécaniques dont l'épaisseur est située entre 0.02 et 1 mm, pièces destinées à l'horlogerie, la connectique, l'électronique, l'automobile et l'appareillage. La société propose des solutions « sur mesure », adaptées aux besoins de la clientèle. Cela implique la conception et la construction d'outils souvent complexes et exige l'utilisation de presses modernes et de haut rendement. En tant que précurseur de l'usinage par électro-érosion, la société sert une clientèle qui va du domaine de la micro-mécanique jusqu'à l'aviation. En l'an 2000, l'entreprise MEYLAN Frères SA est certifiée ISO 9001.

Loïc Rochat